

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

Mme DELA PORTE Lydia
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2020.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À La Neuville-Roy, le 06/01/2020

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

Mme LELEU Catherine
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2020.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À La Neuville-Roy, le 06/01/2020

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

